Fonds d'actions mondiales Harbour

Catégorie A

Placements CI
Partenaire de confiance en matière de patrimoine

AU 31 OCTOBRE 2019

APERÇU DU FONDS

Ce fonds investit principalement dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés à forte ou à moyenne capitalisation situées partout dans le monde.

PROFILS DES FONDS

Date de création	juillet 2017
Total des actifs nets ($CA) Au 2019-10-31	552.6 milles $
VLPP	10,9939 $
RFG (%) Au 2019-09-30	2,50
Frais de gestion (%)	2,000
Catégorie d'actif	Actions mondiales
Devise	$CA
Placement minimal	500 $ (initial) / 25 $ (supplémentaire)

Niveau de risque[2]

Faible | Moyen | Élevé

CODES DES FONDS

A	FAI 70188 FAR 70288 FR 70088
F	80188
I	5350
O	18085
P	90088

RENDEMENTS[1]

Croissance d'un placement de 10 000 $ (depuis la date de création)

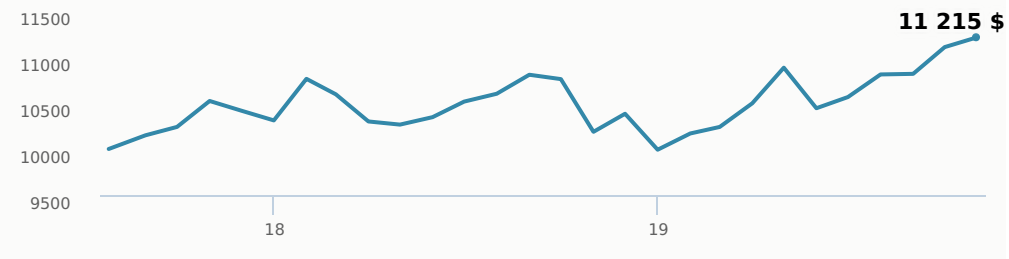

Rendement par année civile

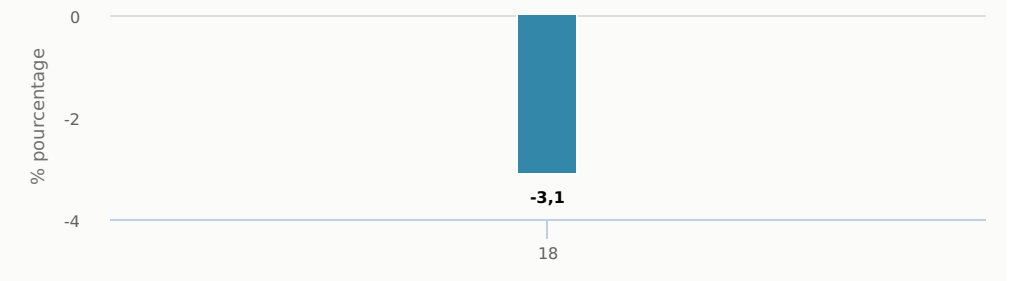

Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
12,2 %	1,0 %	3,7 %	3,0 %	10,1 %	- %	- %	- %	4,3 %

*Depuis la date de création

TARIFS PRÉFÉRENTIELS CI[4]

Montant investi	Réduction combinée des frais
100 000 $ - 500 000 $	0,075 %
500 000 $ - 1 000 000 $	0,110 %
1 000 000 $ - 2 500 000 $	0,220 %
2 500 000 $ - 5 000 000 $	0,300 %
5 000 000 $ et plus	0,420 %

GESTIONNAIRES

ALTRINSIC GLOBAL ADVISORS

Altrinsic Global Advisors, une société fondée par John Hock et ses associés, suit une stratégie de valorisation dans le cadre de ses recherches de sociétés de qualité supérieure, mais sous-évaluées, à l'échelle mondiale. Altrinsic Global Advisors est un sous-conseiller de CI Investments Inc., une filiale de CI Financial Corp. CI Financial Corp. détient des participations minoritaires dans Altrinsic Global Advisors.

John Hock

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Fonds d'actions mondiales Harbour

Catégorie A

Placements CI
Partenaire de confiance en matière de patrimoine

AU 31 OCTOBRE 2019

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE[5]

Répartition de l'actif	(%)
Actions internationales	56,32 %
Actions américaines	37,18 %
Espèces et équivalents	5,39 %
Actions canadiennes	1,15 %
Autres	-0,04 %

Répartition sectorielle	(%)
Services financiers	22,29 %
Soins de santé	15,76 %
Biens de consommation	14,52 %
Autres	11,16 %
Technologie	8,32 %
Services aux consommateurs	7,55 %
Services industriels	5,73 %
Espèces et quasi-espèces	5,39 %
Télécommunications	5,21 %
Énergie	4,07 %

Répartition géographique	(%)
États-Unis	37,73 %
Japon	14,63 %
Royaume-Uni	13,67 %
Suisse	7,36 %
Canada	5,98 %
France	5,80 %
Autres	5,74 %
Allemagne	3,59 %
Pays-Bas	2,99 %
Irlande	2,51 %

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Catégorie société actions mondiales Harbour I	Fonds commun de placement	99,64 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Placements CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

[1] Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

[2] Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, quiest mesurée par l'écart-type de ses rendements surdixans. Selon la méthode normalisée, siun fondsoffre des titres au public depuis moinsde dixans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

[4] Les réductions des frais offer tes dans le cadre du programme Tarifs préférentiels CI s'appliquent aux frais de gestion et d'administration lorsqu'au moins 100000$ d'actifs sont détenus.

[5] Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonctiondes fluctuations desplacements du portefeuille et de la valeur au marchéde chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 $ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 $ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

®Placements CI et le logo Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc. « Partenaire de confiance en matière de patrimoine MC » est une marque de commerce de CI Investments Inc. ©CI Investments Inc. 2020. Tous droits réservés.

Publié en novembre 2019